

Une croix de M. Louis Ouimet.

Une étoile de M. et Mme J. X. Perreault,

Une ancre de M. Henri Archambault,

Une croix de M. Lamarche, secrétaire et sténographe de sir A.-A. Dorion.

Une croix de MM. Louis Loranger et C. A. Laframboise,

Une croix de M. de Beaujeu.

Comme nous l'avons dit déjà, la chambre mortuaire est littéralement encombrée de fleurs, et de nouvelles offrandes arrivent constamment. Il nous a été d'ailleurs impossible d'obtenir tous les noms des personnes qui ont envoyé des fleurs et nous reviendrons sur ce sujet.

Les drapeaux flottent en berne au Palais de Justice, aux bureaux du gouvernement, à l'Hôtel de ville, sur l'édifice de la PATRIE, rue Saint Gabriel, et sur plusieurs édifices particuliers.

Les témoignages de respect que l'on s'empresse de toutes parts de rendre à la mémoire du regretté magistrat sont absolument touchants et le deuil a un caractère véritablement national.